

# CRÉATION D'UN ORGANISME DE FORMATION



## PRE-REQUIS :

- Détenir une attestation SIREN ou un KBIS



OBTENIR SON NUMERO DE DECLARATION D'ACTIVITE AUPRES DU LA DRIEETS



Choisir son domaine de formation correspondant à ses compétences (diplômes/certificats/attestations) ou celles d'un formateur indépendant



